



LYCEE SAINT MICHEL

Indication " DNL " *Baccalauréat indication " Européenne "*

- **La Discipline Non Linguistique : Qu'est ce que c'est ?**

C'est une heure par semaine d'Histoire-Géographie en Anglais (Discipline Non Linguistique).

L'originalité de la Discipline Non Linguistique (DNL) est de vous permettre une approche différente de l'anglais : vous allez utiliser et renforcer vos acquis linguistiques en travaillant dans une autre discipline.

En l'occurrence, vous allez devoir communiquer en anglais sur des thèmes d'histoire et géographie, il vous faudra lire, comprendre et expliquer des documents en anglais.

D'autre part, l'étude de sources anglophones apporte un nouvel éclairage sur les sujets travaillés. La DNL vous permet ainsi une plus grande ouverture culturelle.

- **Qu'étudie-t-on en DNL ?**

La programmation reprend les thèmes du cours d'Histoire et Géographie en les complétant ou en les précisant. Elle est aussi davantage centrée sur les pays anglophones.

- **Comment obtient-on l'indication " DNL " ?**

Après trois années de DNL, vous pourrez obtenir au Baccalauréat l'indication DNL.

Pour cela, il vous faudra obtenir : **10/20 à l'épreuve spécifique de DNL**

L'épreuve spécifique de la section européenne se divise en deux parties :

- l'évaluation de votre implication dans la section européenne, votre motivation, votre progression : une note sur 20 vous est attribuée en fin d'année de Terminale par le professeur de DNL en concertation avec le professeur d'anglais. Elle représente 20 % de la note finale.
- une épreuve orale d'histoire et géographie en anglais qui compte pour 80 % de la note finale.

- **Comment se déroule l'épreuve orale d'Histoire et Géographie en Anglais ?**

Dispositif :

- préparation de 20 minutes
- interrogation de 20 minutes menée par un jury composée de 2 professeurs (DNL et Anglais)
- évaluation conjointe tenant compte, pour la DNL, des connaissances et de la maîtrise des méthodes disciplinaires et, pour l'Anglais, de la correction, de la richesse de la langue et de l'aptitude à communiquer.

Déroulement :

- Dans un premier temps, l'interrogation s'appuie sur un document inconnu de l'élève. Le document porte sur une partie du programme d'Histoire et Géographie de Terminale et est accompagné de questions guidant le commentaire.
- Dans un second temps, l'interrogation porte sur un des sujets figurant sur la liste, fournie par le candidat, des travaux et activités effectués pendant l'année de DNL